

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mai 2019

---

MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE - (N° 1882)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL302

présenté par  
M. Waserman, rapporteur

-----

### ARTICLE 18

À l'alinéa 4, substituer à la seconde occurrence du mot :

« le »,

le mot :

« tout ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.